



Universität Zürich

Psychologisches Institut, Sozial- und Gesundheitspsychologie

Hans Krebs

Kommunikation und Publikumsforschung

---

## **Le tabagisme passif dans la population suisse 2006** (Résumé du rapport sur le tabagisme passif 2007)

---

Monitoring sur le tabac – Enquête suisse sur le tabagisme

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)  
Financé par le Fonds de prévention du tabagisme

Juillet 2007

Theda Radtke  
Hans Krebs  
Roger Keller  
Rainer Hornung

## **A propos de l'enquête**

Le présent rapport fournit des informations sur l'exposition de la population suisse à la fumée du tabac, sur l'incommodation ressentie et sur l'accueil réservé à l'interdiction de fumer dans les restaurants, les cafés et les bars ainsi que dans les gares. Cette étude se penche également sur la connaissance des personnes interrogées des réglementations légales et sur les dispositions en matière de tabagisme passif sur le lieu de travail. Les personnes ont aussi été interrogées afin d'évaluer l'état de leurs connaissances par rapport à la nocivité du tabagisme passif. Enfin, un résumé de la situation chez les adolescents et les jeunes adultes entre 14 et 24 ans est présenté.

A ce jour, quatre enquêtes ont été réalisées sur le thème du tabagisme passif (en 2001, 2002, 2004 et 2006).

Ci-après sont présentés les résultats de l'enquête menée entre octobre 2006 et janvier 2007 auprès de 2520 personnes âgées de 14 à 65 ans; certains de ces résultats sont comparés aux valeurs cumulées des années 2001 et 2002 (5 006 personnes interrogées) et de l'année 2004 (2511 personnes interrogées). L'étude proprement dite consiste en une enquête téléphonique représentative pour la Suisse, décrite de manière plus détaillée en fin de rapport.

### **Les résultats les plus significatifs de l'année 2006 en bref:**

- La durée moyenne hebdomadaire d'exposition à la fumée du tabac dans les différents lieux a légèrement baissé.
- L'incommodation ressentie par la fumée du tabac n'a pratiquement pas évolué depuis 2006.
- C'est dans les restaurants, les cafés et les bars que la population entre 14 et 65 ans est la plus exposée à la fumée du tabac.
- La majorité des 14 à 65 ans est favorable à une interdiction générale de fumer dans les restaurants, les cafés et les bars.
- Les adolescents et les jeunes adultes sont plus exposés à la fumée du tabac que les plus âgés, en particulier dans des lieux de divertissement tels que discothèques, foyers de théâtre et de cinéma, restaurants, cafés et bars.
- En 2006, la baisse la plus significative de l'exposition au tabagisme passif a été enregistrée sur le lieu de travail. De plus en plus de personnes actives travaillent dans une entreprise où est appliquée une interdiction générale de fumer.
- Une grande majorité de la population suisse âgée de 14 à 65 ans a connaissance des effets nocifs du tabagisme passif.

### ***Lieux d'exposition au tabagisme passif et incommodation ressentie par la fumée du tabac***

En 2006, la population suisse âgée de 14 à 65 ans reste exposée à la fumée du tabac dans de nombreux lieux. L'exposition reste la plus élevée dans les établissements de restauration (restaurants, cafés et bars) ; suivent le lieu de travail, les lieux de divertissement et la sphère privée (chez des amis, des connaissances ou des parents).

Si l'on considère l'incommodation ressentie par la fumée auprès des 14-65 ans, il apparaît clairement que la situation a à peine évolué entre 2004 et 2006.

L'incommodation ressentie varie énormément d'une personne à une autre et dépend seulement en partie de la durée d'exposition. Dans de nombreux cas, une courte exposition suffit pour être ressentie comme étant très incommode, en particulier dans les lieux plus anonymes (établissements de restauration, lieux de divertissement, etc.). Les fumeurs semblent tenir plus compte des non-fumeurs lorsque les personnes se connaissent. De même, les non-fumeurs paraissent supporter davantage la fumée, s'ils connaissent les fumeurs et leur sont proches.

## Deux non-fumeurs sur dix inhalent involontairement de la fumée pendant au moins une heure par jour

En 2006, 27% des personnes âgées de 14 à 65 ans étaient exposées à la fumée du tabac d'autrui pendant au moins sept heures par semaine, c'est à dire en moyenne pendant une heure par jour (figure 1). Par rapport à 2002<sup>1</sup> (35%) et à 2004 (29%), l'inhalation involontaire de fumée a donc légèrement diminué.

21% des non-fumeurs inhalent involontairement de la fumée pendant au moins une heure par jour, 9% pendant deux heures ou plus.

Les adolescents et les jeunes adultes sont les groupes les plus exposés: 42% des 14-19 ans et 65% des 20-24 ans sont exposés pendant au moins une heure par jour à la fumée du tabac. 13% des 20-24 ans le sont même pendant quatre heures ou plus. Avec l'âge, l'exposition globale diminue. Les femmes sont un peu moins exposées à la fumée du tabac d'autrui que les hommes, ce que les enquêtes ont déjà pu révéler en 2002 et en 2004.

### Exposition hebdomadaire au tabagisme passif, cumulée sur tous les lieux

(Restaurants, cafés et bars, lieux de divertissement, lieux de travail, chez des amis, connaissances ou parents, à la maison, établissements scolaires et voiture)

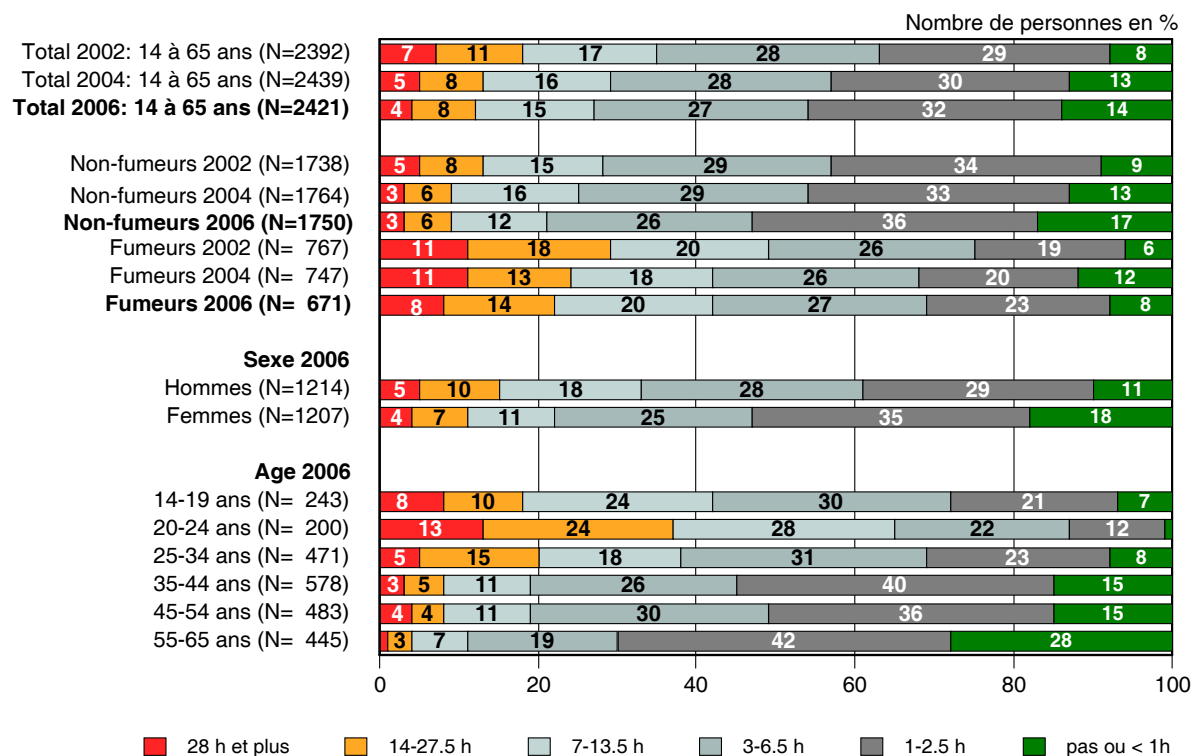


Figure 1 : Durée hebdomadaire de l'exposition au tabagisme passif selon le statut, le sexe et l'âge

<sup>1</sup> Les résultats de l'exposition au tabagisme passif à la maison des amis, connaissances et parents sont comparés aux chiffres de 2002 uniquement, l'exposition n'ayant pu être relevée de façon précise en 2001.

## Dans les restaurants, les cafés et les bars, l'exposition au tabagisme passif reste élevée et incommode les clients

En 2006, 84% des personnes âgées de 14 à 65 ans étaient exposées à la fumée du tabac d'autrui dans les restaurants, les cafés et les bars, 27% l'étaient pendant au moins trois heures par semaine. Cette exposition est restée aussi élevée qu'en 2001/2002; cependant, la proportion de personnes se sentant incommodées par la fumée du tabac a augmenté (figure 2). Plus de la moitié des clients exposés sont très fortement (35%) ou assez fortement (21%) gênés par cette exposition. Ce sont surtout les non-fumeurs exposés à la fumée du tabac qui se sentent particulièrement incommodés (44% très fortement et 24% assez fortement). La tranche des 20-24 ans est celle qui est exposée le plus longtemps à la fumée dans les restaurants, les cafés et les bars.

Avec l'âge, la durée moyenne hebdomadaire de l'exposition au tabagisme passif diminue, mais la gêne ressentie par les clients exposés ne décroît pas. 74% des non-fumeurs se sentent exposés à la fumée d'autrui dans les établissements de restauration et ont le sentiment de ne pas pouvoir s'en protéger (21% toujours, 30% souvent et 23% occasionnellement).

Seul un quart des non-fumeurs qui se sentent incommodés par la fumée dans les établissements de restauration demandent – fréquemment (9%) ou occasionnellement (16%) – aux fumeurs qu'ils connaissent bien de s'abstenir de fumer en leur présence (27% rarement, 47% jamais). S'il s'agit d'un fumeur inconnu, la probabilité d'une intervention personnelle de la part du non-fumeur est encore plus faible: 69% n'interviennent jamais.

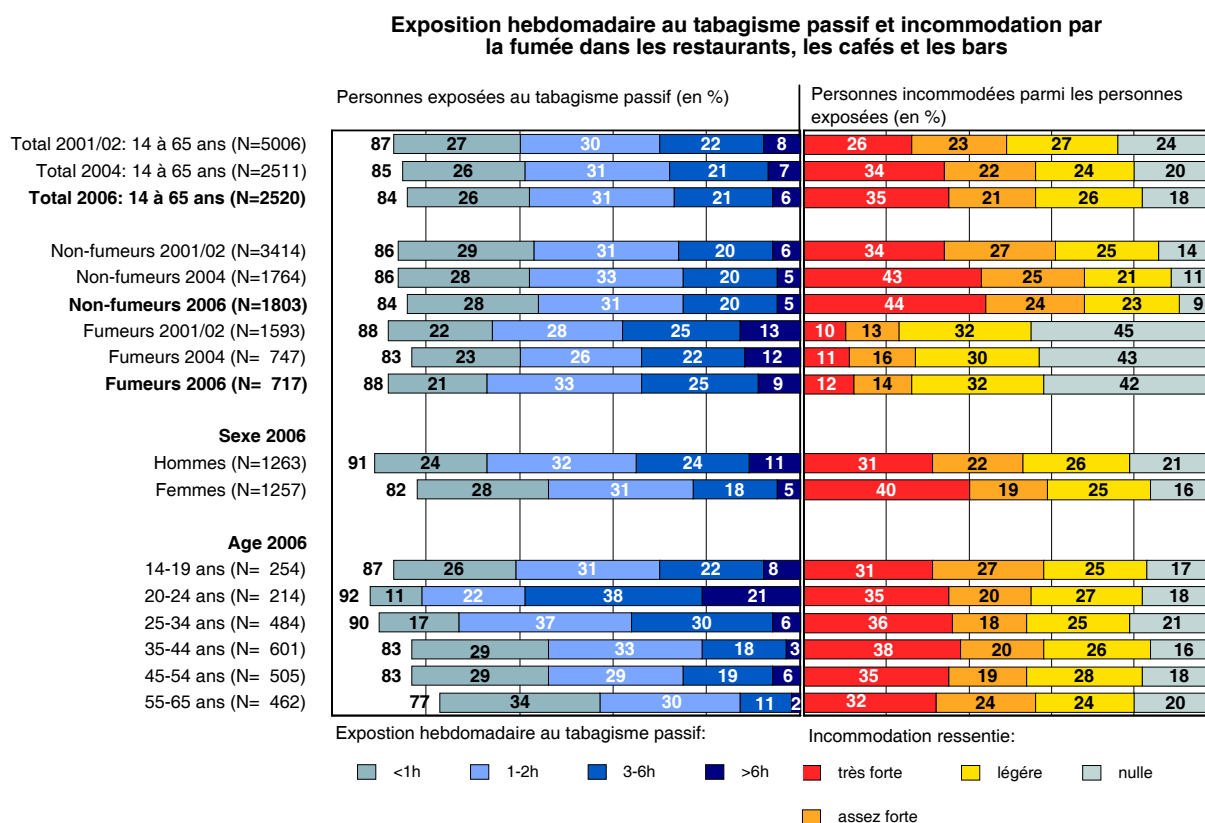


Figure 2: Durée de l'exposition au tabagisme passif et incommodation par la fumée dans les restaurants, les cafés et les bars selon le statut, le sexe et l'âge

Exemple de lecture: En 2006, 84% des 14-65 ans font état d'une exposition à la fumée du tabac d'autrui dans les restaurants, les cafés et les bars d'une durée hebdomadaire variable (6% plus de 6 heures, 21% 3 à 6 heures, 31% 1 à 2 heures et 26% moins d'une heure). 35% de ces personnes exposées malgré elles à la fumée en ressentent une gêne très forte, 21% une gêne assez forte, 26% une gêne légère et 18% n'en sont nullement incommodées.

## **Les non-fumeurs évitent les restaurants, cafés et bars enfumés et sont favorables à une interdiction générale de fumer dans les établissements de restauration**

53 % des 14-65 ans fréquentent chaque jour ou plusieurs fois par semaine un restaurant, un café ou un bar. Environ la moitié de ces clients réguliers se sent très incommodée par la fumée du tabac.

Les établissements enfumés ne sont fréquentés qu'à contrecœur. Une personne sur quatre évite *toujours* (7%) ou *souvent* (19%) certains restaurants, cafés ou bars en raison de l'air enfumé, 17% le font *parfois* et 19% *rarement*. Seuls 37% des personnes déclarent ne *jamais* éviter un restaurant, un café ou un bar en raison de l'air enfumé. La situation a à peine évolué par rapport à 2001/02 et 2004.

Sur la base de ces éléments ainsi que du sentiment des non-fumeurs d'être exposés à la fumée sans pouvoir se protéger, une interdiction générale de fumer et une solution législative apparaissent comme souhaitées:

65% des 14-65 ans souhaitent une interdiction générale de fumer dans les restaurants, les cafés et les bars. 16% sont plutôt défavorables à une interdiction générale et seuls 17% la rejette catégoriquement. 76% des non-fumeurs approuvent cette interdiction et également 40% des fumeurs. C'est au Tessin que cette interdiction est la mieux acceptée (81%). Le Tessin a d'ailleurs été le premier canton à édicter une interdiction de fumer dans les restaurants, cafés, bars et discothèques, entrée en vigueur en avril 2007. L'interdiction générale de fumer est moins bien acceptée en Suisse romande (69%) et en Suisse alémanique (62%), mais elle reste importante.

## **Forte exposition des jeunes dans les lieux de divertissement**

En 2006, six personnes sur dix âgées de 14 à 65 ans étaient exposées à la fumée dans des lieux tels que discothèques, foyers de théâtre et de cinéma (chiffres relativement stables depuis 2001/2002). Dans ce groupe, plus de la moitié des non-fumeurs, mais aussi un cinquième des fumeurs, se sentent fortement incommodés par la fumée d'autrui (comme en 2001/2002 et 2004). Seuls 24% des personnes interrogées ne se sentent pas du tout incommodés par le tabagisme d'autrui.

L'exposition au tabagisme passif dans ces lieux est plus importante en Suisse alémanique (61%) qu'en Suisse romande (52%) et au Tessin (42%). En outre, en raison des habitudes de sortie et de loisirs des 14-24 ans – ils fréquentent en effet très souvent des endroits où il est permis de fumer – le tabagisme passif dans les lieux de divertissement concerne particulièrement cette tranche d'âge.

Certes, avec l'âge, la durée moyenne d'exposition au tabagisme passif diminue sensiblement dans ces lieux, mais la gêne ressentie par les personnes exposées n'en demeure pas moins élevée. En d'autres termes, les personnes fréquentant ces endroits se sentent, avec l'âge, importunées par le tabagisme passif, même si l'exposition à la fumée est de courte durée.

## Forte diminution du tabagisme passif sur le lieu de travail en 2006

La proportion de personnes actives exposées à la fumée d'autrui sur le lieu de travail (pauses comprises) est passée de 54% (2001/2002) à 47% (2004) à 42% (2006). Chez les non-fumeurs, cette proportion est passée de 49% à 37% entre 2001/2002 et 2006 (figure 3). Certes, l'incommodité ressentie a également baissé mais, pour les non-fumeurs encore exposés, sept sur dix se sentent toujours incommodés par la fumée du tabac (très fortement pour 21%, plutôt fortement pour 16% et légèrement pour 31%).

Pour 15% des personnes actives à plein temps et 9% des personnes travaillant à temps partiel, le temps d'exposition hebdomadaire est d'au moins trois heures. Les femmes sont un peu moins exposées que les hommes sur le lieu de travail car elles n'exercent souvent qu'une activité à temps partiel.

Ce sont les jeunes actifs de moins de 25 ans (y compris les apprentis) qui sont le plus exposés au tabagisme passif au travail. Etant donné que, dans une entreprise, les jeunes salariés du même âge se retrouvent souvent à la pause et que les personnes appartenant à cette tranche d'âge fument davantage, tant les fumeurs que les non-fumeurs de cet âge sont les plus exposés au tabagisme passif.

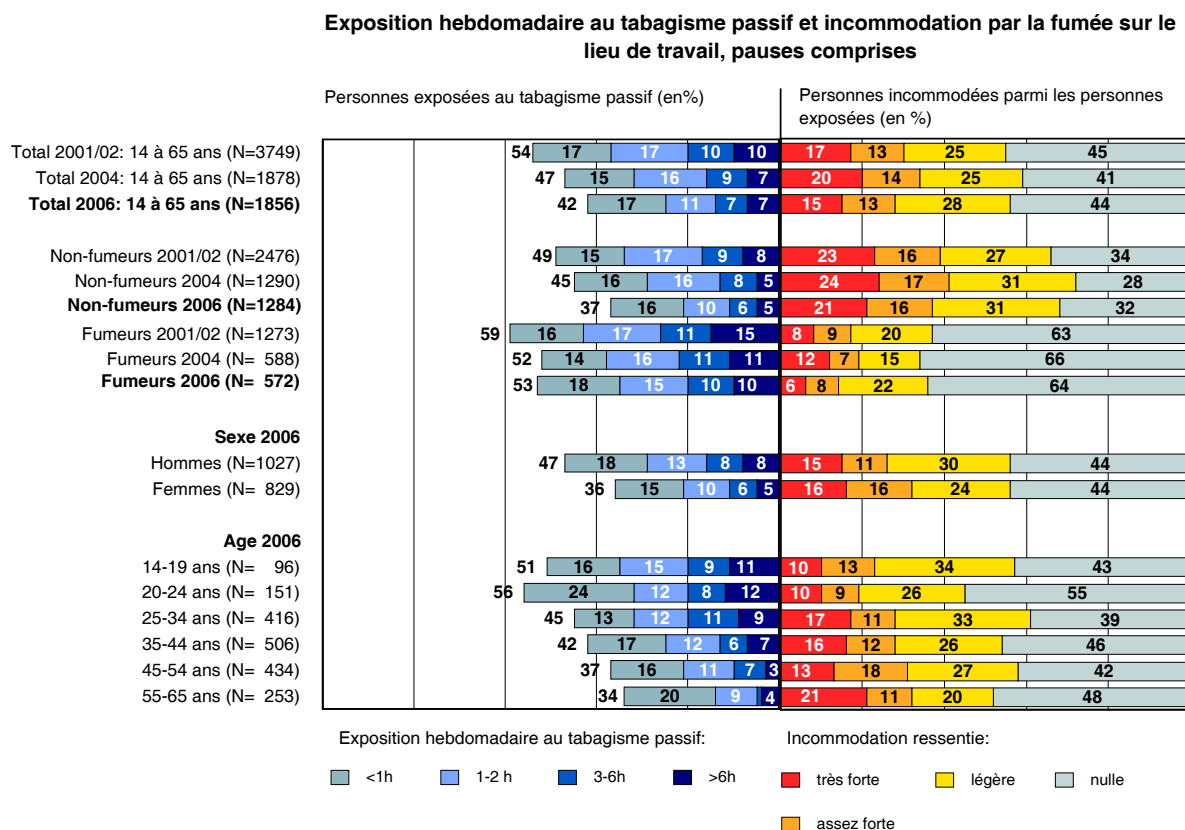


Figure 3: Durée de l'exposition au tabagisme passif et incommodation par la fumée sur le lieu de travail selon le statut, le sexe et l'âge

La diminution de l'exposition au tabagisme passif au travail relevée depuis 2001/2002 est également une conséquence du fait que de plus en plus de personnes actives travaillent dans des entreprises où est appliquée une interdiction de fumer: plus des trois quarts des personnes actives non exposées travaillent dans des entreprises (figure 4) avec des interdictions générales de fumer ou une autorisation de fumer uniquement dans des zones spécifiques.

Entre 2001/02, 2004 et 2006 la proportion de personnes actives travaillant dans une entreprise où est appliquée une *interdiction générale de fumer* ou une *interdiction de fumer sauf dans certains espaces réservés* a fortement augmenté dans les trois régions linguistiques – globalement, en Suisse, cette proportion est passée de 58% en 2001/2002 à 68% en 2004 et à 72% en 2006.

Seules deux personnes actives sur dix travaillent dans des entreprises qui, de manière générale, permettent de fumer ou n'ont que de faibles restrictions (espaces non-fumeurs). Une personne active sur quatorze travaille dans un lieu où il n'existe aucune réglementation en matière de tabagisme. Ils étaient encore un sur dix en 2004. A noter toutefois que ce groupe comprend des indépendants et des employés travaillant à la maison qui n'ont pas besoin de réglementation.

### Règles sur le lieu de travail: Quelle règle pour combien de personnes? (personnes actives et apprentis)

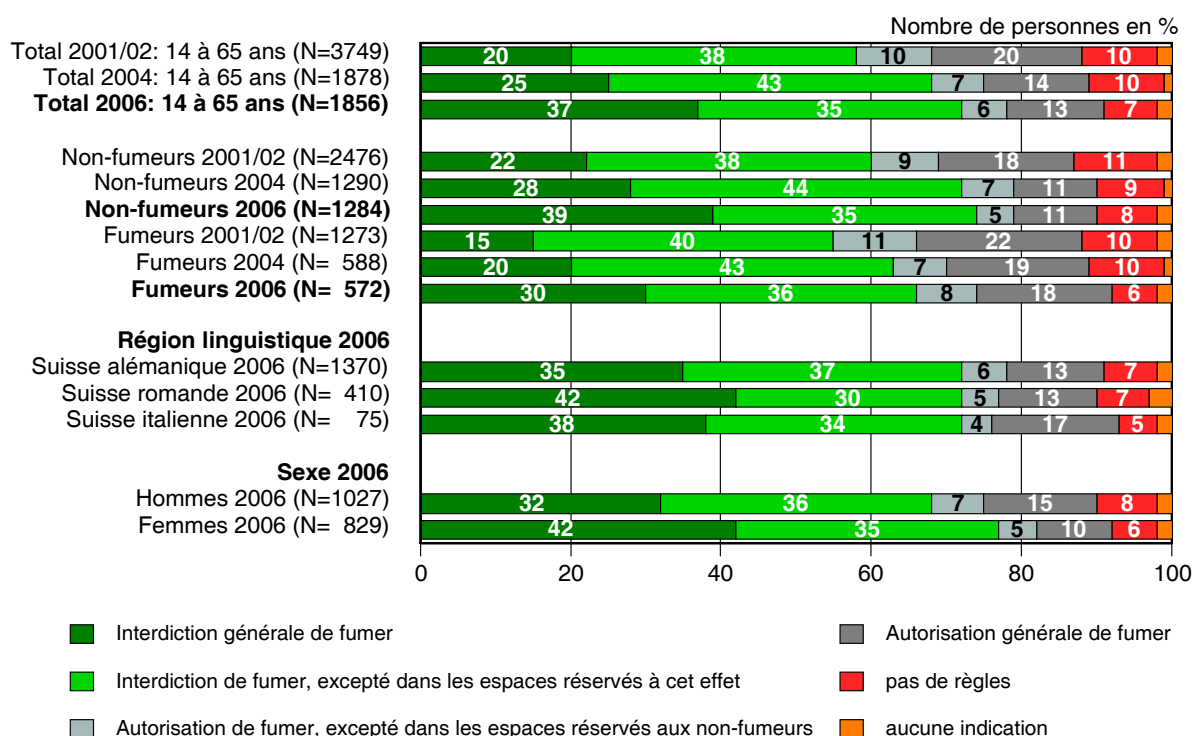


Figure 4: Réglementations en matière de tabagisme au travail, selon le statut, la région linguistique et le sexe

L'accueil réservé à une interdiction générale de fumer au travail a été étudié pour l'année 2006. 78% des actifs souhaitent une interdiction totale de fumer au travail. Ce sont 84% des actifs non-fumeurs (60% y sont très favorables et 24% assez favorables) et 63% des actifs fumeurs qui partagent cette opinion.

Par rapport à 2004 (40%), en 2006, 47% des personnes actives pensent qu'il existe des dispositions légales obligeant leur employeur à protéger les non-fumeurs du tabagisme passif sur le lieu de travail. Ces connaissances restent néanmoins peu approfondies.

### ***Diminution du tabagisme passif dans la sphère privée, chez les amis, connaissances et parents***

En 2006, 15% des personnes âgées de 14 à 65 ans étaient exposées chez elles à la fumée du tabac d'autres personnes; 9% y sont exposées pendant au moins une heure par semaine (chiffres relativement stables depuis 2004). Cela ne veut cependant pas dire que les personnes ne fument que rarement à la maison. Les fumeurs (surtout les femmes de plus de 35 ans) y fument plus souvent quand ils sont seuls ou en s'isolant sur le balcon ou dans le jardin.

L'exposition à la fumée du tabac d'autrui est beaucoup plus forte dans les appartements d'amis ou de parents à qui l'on rend visite. Cette exposition concerne 43% des personnes et 21% y sont exposés au moins une heure par semaine (en 2002<sup>2</sup>, cette exposition atteignait encore 57%). Un quart des non-fumeurs exposés se sent fortement incommodé. Ce chiffre était légèrement inférieur en 2004.

En 2006, 18% des non-fumeurs âgés de 14 à 65 ans vivaient sous le même toit qu'un ou plusieurs fumeurs. 29% d'entre eux déclaraient qu'ils étaient exposés chez eux à la fumée du tabac de leurs co-résidents ou visiteurs (32% en 2004). Trois non-fumeurs ainsi exposés sur dix (chiffre stable depuis 2004) se sont déclarés fortement incommodés par le tabagisme passif dans leur propre logement.

Pourquoi l'inhalation involontaire de fumée est-elle plus forte chez des amis que dans son propre appartement, où l'on reçoit aussi de temps en temps la visite d'autres personnes ? Si plusieurs amis se rendent régulièrement visite, ils sont en général plus souvent invités qu'ils ne reçoivent eux-mêmes car chacun d'entre eux ne reçoit les autres que toutes les x fois. Cette convivialité entre amis et collègues est souvent liée à une plus forte exposition à la fumée du tabac d'autrui, surtout chez les jeunes âgées de 14 à 24. Avec l'âge, l'exposition diminue.

### ***L'interdiction générale de fumer dans les gares bien accueillie***

59% de la population (67% des non-fumeurs et 39% des fumeurs) sont favorables à une interdiction générale de fumer dans les gares. L'accueil favorable fait à cette interdiction a légèrement augmenté par rapport à 2004<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Comme il a été mentionné plus haut, les chiffres de l'exposition au tabagisme passif à la maison des amis, connaissances et parents ont été comparés uniquement aux chiffres relevés en 2002, l'exposition n'ayant pu être relevée de façon précise en 2001.

<sup>3</sup> L'exposition à la fumée dans les transports en commun n'a plus été relevée en 2006 en raison de l'interdiction générale de fumer introduite par les entreprises de transport affiliées à l'union des transports publics (UTP) en décembre 2005.

## ***La grande majorité de la population connaît les effets néfastes du tabagisme passif***

La conscience des effets néfastes du tabagisme passif est à un très haut niveau en Suisse. Par rapport à 2001/02 et 2004, les chiffres ont à peine évolué. Plus de 80% des personnes considèrent comme *sûrement vraie* ou *plutôt vraie* l'affirmation selon laquelle l'inhalation régulière de fumée présente dans l'environnement est particulièrement nocive pour les enfants (98%), est source d'irritations oculaires et de toux (86%), augmente la probabilité de souffrir d'asthme et de bronchite (89%) et hausse de 25% le risque de contracter un cancer du poumon (84%). Plus de 70% estiment vraies les déclarations selon lesquelles une exposition régulière au tabagisme passif augmente le risque d'infarctus (78%) et peut avoir des conséquences mortelles (75%). Cependant, en 2006, 50% des personnes interrogées croient encore que l'exposition au tabagisme passif est moins nocive que la pollution de l'air.

Certes, les fumeurs évaluent la nocivité du tabagisme passif à un degré moindre que les non-fumeurs, mais la majorité d'entre eux sont globalement conscients de ses effets néfastes pour la santé. Il est à noter que les anciens fumeurs reconnaissent plus les effets néfastes du tabagisme passif que ceux qui n'ont jamais fumé, que les fumeurs occasionnels et que les fumeurs quotidiens.

## ***Le tabagisme passif chez les jeunes***

Les adolescents et les jeunes adultes constituent le groupe le plus exposé au tabagisme passif. 42% des 14-19 ans et 65% des 20-24 ans sont exposés au moins une heure par jour à la fumée du tabac. 13% des 20-24 ans y sont exposés au moins quatre heures par jour. Ce phénomène est lié aux habitudes de sortie de ces tranches d'âge, à leurs fréquentations régulières des lieux de consommation, mais aussi au fait que beaucoup de jeunes du même âge fument: en effet, c'est chez les 20-24 ans que l'on trouve la plus forte proportion de fumeurs. Pour cette raison, il n'est pas étonnant que le groupe des 20-24 ans soit le plus longtemps exposé à la fumée dans les restaurants, les cafés et les bars. Ce phénomène est identique chez les 14-24 ans dans les lieux de divertissement. Les personnes actives de moins de 25 ans (apprentis inclus) subissent la plus longue exposition, y compris sur leur lieu de travail. Il est vraisemblable que les jeunes salariés du même âge se retrouvent souvent à la pause et fument également en présence de non-fumeurs.

Bien que les 14-24 ans soient très exposés au tabagisme passif, ils ne semblent pas être fortement incommodés par la fumée. Ils se sentent autant incommodés voire moins que les personnes de plus de 24 ans (figure 3 - incommodation par la fumée sur le lieu de travail chez les personnes entre 20 et 24 ans). Ceci explique certainement le fait que l'air enfumé n'est pas souvent invoqué par les 14-24 ans comme raison d'éviter les restaurants, les cafés et les bars. En outre, les personnes entre 14 et 24 ans évaluent la nocivité du tabagisme passif à un degré moindre que les personnes plus âgées.

Source:

Radtke, T., Krebs H., Keller, R. & Hornung, R. (2007). *Passivrauchen in der Schweizer Bevölkerung 2006*. Im Auftrag des Bundesamtes für Gesundheit, Gesundheitspolitik, Fachstelle Tabakpräventionsfonds. Zürich: Psychologisches Institut der Universität Zürich, Sozial- und Gesundheitspsychologie.

### **Enquête suisse sur le tabagisme (Monitoring sur le tabac)**

Le Monitoring sur le tabac a été réalisé sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) par l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich, département de psychologie sociale et de la santé (Prof. Rainer Hornung, Roger Keller et Theda Radtke) et par Hans Krebs, Kommunikation und Publikumsforschung, Zurich. Les données sont collectées par l'institut LINK (recherche marketing et sociale).

Le Monitoring sur le tabac recense, de manière permanente et représentative, la consommation de tabac chez les personnes de 14 à 65 ans domiciliées en Suisse. Depuis janvier 2001, 2 500 personnes sont interrogées chaque trimestre par téléphone ; on obtient ainsi un échantillon de 10 000 personnes chaque année.

Le Monitoring sur le tabac est constitué d'un module de base et de plusieurs modules supplémentaires. Le module de base recueille chaque trimestre les données les plus importantes relatives à la consommation de tabac. Les questions du module de base peuvent être complétées par des blocs de questions supplémentaires (p. ex. le module supplémentaire avec des questions sur le tabagisme passif ou des questions destinées aux jeunes) pendant un ou plusieurs trimestres.

L'échantillonnage est réalisé à l'aide du procédé de double randomisation et le sondage est effectué au moyen d'interviews téléphoniques entièrement standardisés en français, en allemand et en italien. Afin de disposer de suffisamment de personnes pour l'analyse des jeunes, des jeunes adultes, des femmes enceintes et des mères d'enfants en bas âge, nous procédons à un *oversampling* (surreprésentation dans l'échantillonnage) des tranches d'âges de 14 à 24 ans pour les hommes et de 14 à 45 ans pour les femmes. On veille également à avoir une surreprésentation de la Suisse romande et de la Suisse italienne pour s'assurer que toutes les régions linguistiques soient suffisamment représentées. Les 2 500 entretiens effectués chaque trimestre se répartissent comme suit : en moyenne 1 426 entretiens en Suisse alémanique, 711 en Suisse romande et 363 en Suisse italienne.

Les données sont ensuite pondérées afin de corriger les distorsions causées par l'échantillon et d'obtenir une représentation correcte des rapports existant dans la population suisse.